



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comptabilité publique

Question écrite n° 37801

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur les recommandations de la Cour des comptes sur la gestion budgétaire de l'État. Dans son rapport, la Cour des comptes propose que les rapports annuels de performances (RAP) doivent être rendus disponibles à une date suffisamment précoce pour que la Cour puisse les auditer et procéder aux analyses prévues par l'article 58-4° de la LOLF. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37801

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et fonction publique

**Ministère attributaire :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 2008, page 10794

**Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)